

AUDITIONS INSTRUMENTALES

25 novembre 2017

10 janvier, 10 mars, 5 mai et 22 août 2018

Ces dates peuvent changer sans préavis. Le cas échéant, les candidats qui auront déposé une demande d'admission en seront informés.

- **Baccalauréat en enseignement de la musique**
- **Baccalauréat en musique - composition - musicologie**
- **Baccalauréat en musique - interprétation classique
interprétation jazz et musique populaire**
- **Maîtrise en musique - didactique instrumentale**
- **Maîtrise en musique - interprétation
(classique / jazz et musique populaire)**
- **Doctorat en musique - interprétation**

Information

mus@mus.ulaval.ca

418 656-2764, poste 7061

Pavillon Louis-Jacques-Casault

1055, avenue du Séminaire, Québec

Les résultats des auditions instrumentales seront transmis aux candidats le jour même.

Visitez le mus.ulaval.ca/sansaudition pour nos programmes sans audition.

Pour être convoqué aux examens d'admission, vous devez avoir déposé une demande d'admission et avoir acquitté les frais de 80 \$ au maximum trois semaines avant la date des examens (ulaval.ca/admission). Vous recevrez la convocation à votre adresse courriel mentionnée dans votre demande d'admission. L'avis de convocation précisera le local et l'heure.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de musique